

Étude : Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 25 juin 2021

En raison des confinements et des restrictions visant les services de garde d'enfants imposés par les provinces et les territoires dans le contexte de la pandémie, une baisse de l'emploi de 21 % a été enregistrée parmi le personnel des services de garde d'enfants de février 2020 à février 2021. En comparaison, l'emploi global a diminué de 3 %.

Publiée aujourd'hui, la nouvelle étude, intitulée « [Le personnel des services de garde d'enfants au Canada](#) », présente un aperçu des caractéristiques personnelles et professionnelles des personnes travaillant dans les services de garde d'enfants au Canada ainsi que la manière dont ces caractéristiques peuvent avoir évolué au fil du temps.

Selon l'étude, près de 302 000 personnes travaillaient dans des services de garde d'enfants en 2019, avant la pandémie de COVID-19. La grande majorité de ces personnes étaient des femmes; celles-ci représentaient 96 % des éducateurs et éducatrices et des aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance ainsi que des gardiennes d'enfants en milieu familial. L'étude a également permis d'établir que les travailleurs des services de garde d'enfants étaient plus jeunes que la moyenne des travailleurs au Canada, qu'ils étaient surreprésentés parmi les travailleurs immigrants et qu'ils étaient plus susceptibles d'avoir un travail autonome. De plus, l'étude a révélé qu'ils gagnaient, en moyenne, moins de la moitié du revenu des autres travailleurs.

À l'aide des données de l'Enquête sur la population active et du Recensement de 2016, l'étude permet également d'examiner les répercussions de la pandémie sur ce groupe précis de travailleurs.

Les personnes immigrantes ainsi que les résidents non permanents sont surreprésentés au sein du personnel des services de garde d'enfants en milieu familial

Les personnes immigrantes ainsi que les résidents non permanents sont surreprésentés au sein du personnel des services de garde d'enfants, surtout chez les travailleurs offrant des services de garde d'enfants en milieu familial. En 2016, 33 % des travailleurs des services de garde d'enfants étaient des personnes immigrantes ou des résidents non permanents, comparativement à 25 % de l'ensemble des autres travailleurs. Les gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial étaient beaucoup plus susceptibles que les éducateurs et éducatrices et les aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance d'être des résidents non permanents (11 % par rapport à 1 %), et un peu plus susceptibles que les éducateurs et éducatrices et les aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance d'être des personnes immigrantes (33 % par rapport à 27 %).

De plus, le personnel des services de garde d'enfants était plus susceptible que tous les autres travailleurs d'appartenir à un groupe désigné comme minorité visible. Plus précisément, 39 % des gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial appartenaient à un tel groupe, comparativement à 24 % des éducateurs et éducatrices et des aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance et à 21 % de tous les autres travailleurs.

Les travailleurs philippins étaient particulièrement surreprésentés parmi les gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial. Au Canada, 21 % de toutes les personnes exerçant cette profession étaient philippines, par rapport à 3 % des travailleurs de l'ensemble des autres professions.

Le Québec affiche la proportion la plus élevée de travailleurs des services de garde d'enfants

Selon les données du Recensement de 2016, l'Ontario (35 %) et le Québec (33 %) représentaient les plus grandes parts des travailleurs des services de garde d'enfants, ce qui reflète leur plus grande proportion de la population occupée totale. Selon la répartition des éducateurs et éducatrices et des aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance et des gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial, par province et par territoire, les éducateurs et éducatrices et les aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance étaient plus susceptibles de travailler au Québec. Cependant, l'Ontario comptait un nombre proportionnellement plus élevé de

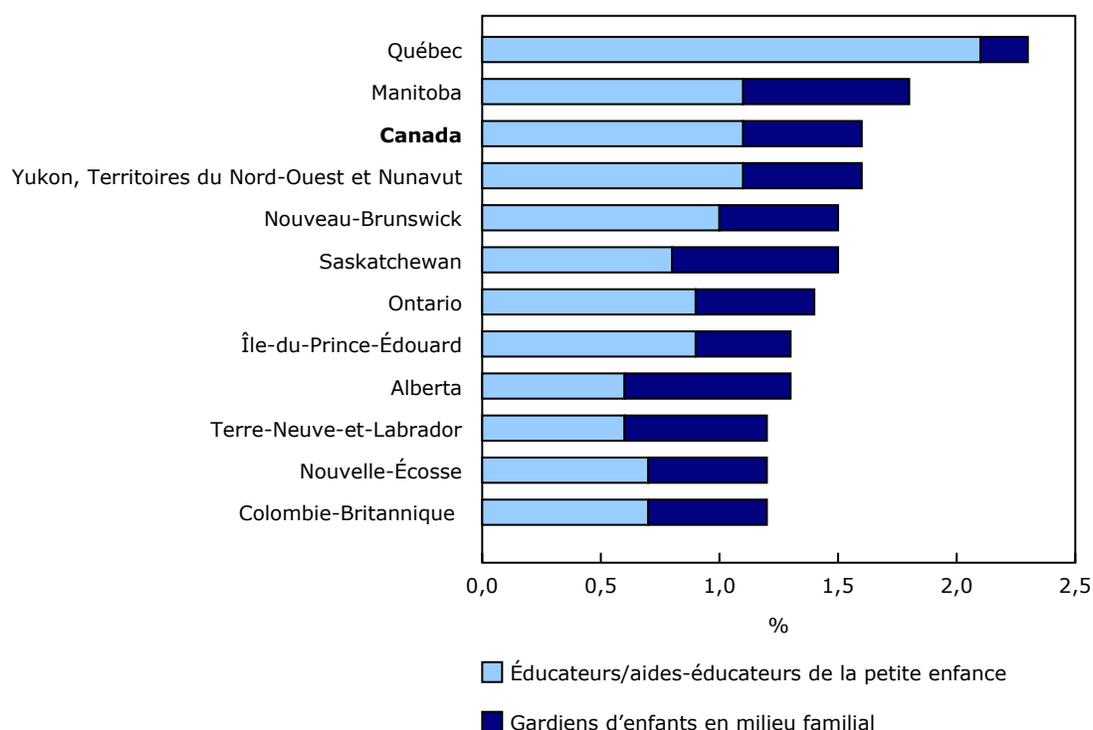


gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial. Au Québec, le nombre plus élevé d'éducateurs et éducatrices et d'aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance par rapport au nombre de gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial s'explique, en partie, par la présence d'un nombre élevé de centres de la petite enfance.

Le rapport entre le nombre de travailleurs des services de garde d'enfants et la population occupée totale variait également selon la province et le territoire. En 2016, le Québec (2,4 %) affichait la plus grande proportion de travailleurs des services de garde d'enfants parmi l'ensemble des provinces et des territoires, tandis que la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador affichaient la proportion la plus faible (1,2 % dans les deux cas).

Ces différences s'expliquent, en partie, par les différences provinciales et territoriales dans les programmes de garde d'enfants. Par exemple, le programme de garde des enfants partiellement subventionné du Québec offre le coût le plus bas au Canada en ce qui concerne les services de garde d'enfants. Par conséquent, une plus grande proportion de parents utilise les services de garde d'enfants dans cette province. D'autres facteurs, comme la structure par âge de la population, la composition des familles et les caractéristiques d'emploi des mères, à l'échelle des provinces et des territoires, peuvent également expliquer ces différences.

Graphique 1
Proportion des travailleurs des services de garde d'enfants par rapport à la population occupée totale, selon la province ou le territoire, 2016



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 (3901).

En 2019, un travailleur des services de garde d'enfants sur quatre a un travail autonome

Les données de l'Enquête sur la population active montrent que les travailleurs des services de garde d'enfants sont plus susceptibles d'avoir un travail autonome que les autres travailleurs. En 2019, 25 % du personnel des services de garde d'enfants avait un travail autonome, comparativement à 15 % de l'ensemble des autres travailleurs.

Les travailleurs des services de garde d'enfants qui étaient des employés rémunérés étaient aussi moins susceptibles que les autres travailleurs d'être membres d'un syndicat ou d'être visés par une convention collective (26 % par rapport à 31 %) et d'avoir un emploi permanent (82 % par rapport à 88 %).

De plus, ces personnes gagnaient, de manière générale, moins que les autres travailleurs. En 2015, le revenu d'emploi annuel moyen de l'ensemble des travailleurs des services de garde d'enfants (24 100 \$) s'élevait à moins de la moitié de celui des autres travailleurs (53 800 \$). La différence était particulièrement prononcée chez les gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial, dont le revenu (17 300 \$) était nettement inférieur à celui des éducateurs et éducatrices et des aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance (26 800 \$).

Malgré les pertes d'emploi récentes dans ce secteur au cours de la pandémie, le nombre de travailleurs des services de garde d'enfants devrait augmenter, à la suite de l'investissement prévu dans le budget fédéral de 2021 pour un nouveau plan pancanadien de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Note aux lecteurs

Deux sources de données sont utilisées dans la présente étude : les recensements de la population de 1991 et de 2016, et les cycles de 1987 à 2019 de l'Enquête sur la population active. Les données utilisées dans la présente étude sont restreintes à la population occupée, qui est âgée de 15 ans et plus.

La Classification nationale des professions (CNP) de 2016 est utilisée pour répertorier les travailleurs et travailleuses des services de garde d'enfants.

Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance (code 4214 de la CNP) : Les éducateurs et éducatrices de la petite enfance planifient, organisent et mettent en œuvre des programmes pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Les aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance s'occupent des nourrissons et des enfants d'âge préscolaire et scolaire sous la direction des éducateurs et éducatrices de la petite enfance. Les éducateurs et éducatrices et les aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance font participer les enfants à des activités afin de stimuler leur développement intellectuel, physique et affectif tout en assurant leur sécurité et leur bien-être. Ces personnes travaillent dans des centres de la petite enfance, des garderies, des maternelles, des organismes pour l'enfance en difficulté et dans d'autres milieux où des services d'éducation de la petite enfance sont fournis. Ils peuvent aussi être travailleurs autonomes. Les superviseuses et superviseurs d'éducateurs et éducatrices et d'aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance font également partie de ce groupe.

Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (code 4411 de la CNP) : Les travailleurs et travailleuses qui fournissent des soins aux enfants à court ou à long terme. Ils s'occupent du bien-être et du développement physique et social des enfants, aident les parents dans les soins aux enfants et peuvent également exécuter des tâches domestiques. Ils fournissent des soins au sein même de leur domicile ou au domicile où résident les enfants, où ils habitent également parfois. Ils travaillent pour des ménages privés et des agences de garde d'enfants, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.

« Autres » professions : Ce sont tous les travailleurs et toutes les travailleuses autres que les éducateurs et éducatrices et les aides-éducateurs et aides-éducatrices de la petite enfance ainsi que les gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

L'article « [Le personnel des services de garde d'enfants au Canada](#) » est maintenant accessible dans *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).